

LA PRÉSIDENTE :

1845

Merci beaucoup, madame Cheriet.

Mme IMANE CHERIET :

1850

Merci à vous

LA PRÉSIDENTE :

1855

Merci, monsieur Tessier.

M. DENIS LECLERC :

Merci, madame Cheriet.

1860

LA PRÉSIDENTE :

Alors nous allons prendre quelques secondes et recevoir notre prochain invité.

1865

Alors nous reprenons nos travaux avec l'audition de l'opinion de monsieur Nicolas Leclerc, qui est à titre de citoyen. Monsieur Leclerc, bonsoir.

M. NICOLAS LECLERC, citoyen :

Bonsoir.

1870

LA PRÉSIDENTE :

On a lu votre opinion, votre mémoire, et on a hâte de vous entendre.

1875

M. NICOLAS LECLERC :

1880

Merci. J'avais donné une deuxième du texte, je ne sais pas si vous l'avez eue, mais c'est celle-là qui est à jour, il y a eu des petites modifications. C'est sûr, il y a des petits trucs que je voulais peut-être ajouter, mais dans le fond, j'avais, au niveau de... Si vous pouvez me permettre de faire des recommandations au niveau de la cohabitation sociale.

1885

Moi, j'avais beaucoup là... au niveau des intervenants, il y a beaucoup de gens qui s'inquiètent, des citoyens, tout ça. Moi, ça fait huit ans que je m'implique dans le réseau de l'itinérance. Je suis membre de beaucoup de tables au niveau jeunesse, que ça soit... on a la Coalition Jeunes+ à Montréal, on a le RIPAJ, qui est le réseau d'intervention par et pour les jeunes avec l'organisme Dans la rue à Montréal, que peut-être vous connaissez. C'est quand même un organisme assez connu. Puis ça fait longtemps qu'on travaille sur l'enjeu des logements sociaux, la prévention de l'itinérance jeunesse et tout ça.

1890

Donc, moi j'avais comme idée de faire du porte-à-porte auprès des citoyens chaque mois, les personnes pourraient ainsi s'exprimer sur les moments appropriés afin de diminuer les tensions envers les personnes vulnérables. C'est sûr que les personnes expertes de vécu, comme moi aussi, tu sais, j'ai vécu l'itinérance quand j'avais 18, 19 ans. Maintenant j'en suis à 28. Je ne m'étalerai pas là-dessus, c'est juste pour montrer que j'ai quand même de l'expérience.

1895

Je pense que c'est important de consulter les personnes en situation d'itinérance dans la création de nouvelles ressources. Je propose aussi une ligne téléphonique spécialement dédiée pour les citoyens. En ce moment, il y en a une, mais c'est plus au niveau des intervenants sociaux qui réagissent, mais d'avoir vraiment une ligne pour les citoyens qui puissent s'exprimer 24 heures sur 24, s'il y a lieu, d'envoyer les bonnes équipes aussi.

1900

1905

Parce que des fois, on envoie des policiers réguliers, des fois, ils ont un peu plus de misère... Pas qu'ils n'ont pas de formation, ils sont formés de plus en plus, c'est beaucoup mieux qu'avant. Mais ça prend encore de la formation, donc, des fois, d'avoir des intervenants sociaux ou même l'équipe EMMIS, des fois j'ai parlé avec certaines personnes, puis des fois ils sont comme

1910 plus... ils sont en uniforme, donc, des fois, le monde, quand ils se font approcher, ils ne sont comme pas trop, trop... Par exemple, ça serait possible qu'EMMIS ne mette pas l'uniforme quand ils vont faire une intervention, parce que les gens, ils ont vraiment de la difficulté avec ça, les personnes en situation d'itinérance. Ainsi, on répondrait plus adéquatement aux besoins de la personne qui demande de l'aide. Souvent, quand la personne, du moment qu'elle voit EMMIS, elle refuse... ou des policiers... c'est quand même assez difficile, ça.

1915 Sinon, au niveau des logements sociaux, je pense que ça serait vraiment une priorité de construire plus de logements sociaux pour que les personnes ne soient plus à la rue. Ça fait quand même un petit bout de temps qu'on en parle, j'en ai parlé beaucoup dans beaucoup de consultations, dont les États généraux à Québec, je ne sais pas si vous connaissez, avec le RSIQ, Réseau solidarité itinérance Québec. J'ai parlé avec beaucoup de monde là-bas aussi.

1920 Peut-être faire passer une loi pour renforcer les pénalités et augmenter les amendes aux constructeurs. Quand on construit des condos, par exemple, souvent, les gens, ils vont regarder le comptable, avec leur comptable, puis ils vont se dire, est-ce que ça vaut plus la peine de payer l'amende, ou ça vaut la peine de faire des logements sociaux? Dans la majorité des cas, ils vont choisir de payer l'amende comme si c'était une *peanut* pour eux autres, façon de parler. Expression comme si ce n'était pas grand-chose pour eux, qu'ils ne respectent pas la réglementation dans la fabrication de logements sociaux.

1930 Je propose de faire une loi pour contrer les évictions abusives. Souvent, il y a beaucoup d'évictions, beaucoup quand même au niveau du TAL, des gens qui se ramassent à la rue. Cela permettrait d'éviter que les personnes se ramassent ou se rendent à la rue. Ça aiderait aussi grandement beaucoup les personnes en situation d'itinérance. Et la cohabitation serait mieux, car, évidemment, il y aurait moins de personnes à la rue.

1935 Sinon, peut-être, au niveau de ce qui n'était pas dans mon texte, là, peut-être... Je sais qu'il y a déjà quand même beaucoup de budget qui est déployé au niveau des organismes communautaires, mais peut-être si on pouvait en donner encore plus au niveau du gouvernement, aux organismes, parce que des fois, ils ont beaucoup de difficulté à engager des intervenants, ou

1940

souvent, les intervenants par exemple, ils ne restent pas, au niveau des conditions salariales, parce qu'ils ne sont pas assez payés à l'heure pour, par exemple, la dangerosité ou la sécurité par exemple, que ça comporte, parce que des fois, les personnes en situation d'itinérance, ça peut arriver qu'elles sont agressives, des fois, elles ont des armes, des fois, la consommation, c'est vraiment difficile pour les intervenants, tout ça. Puis des burn-out, des dépressions, il y en a beaucoup présentement.

1945

Donc, c'est ça. Comme à Montréal, j'ai vu qu'on avait ouvert quatre haltes chaleur cette année de plus, je pense, ou trois pour les personnes en situation d'itinérance. Ça, c'est sûr que je trouve ça bien, mais au niveau... là, on parle de pour l'urgence. C'est vraiment pour le court terme, mais qu'est-ce qu'on fait à long terme pour aider ces gens-là parce que souvent, ce qui arrive, c'est que les gens vagabondent de ressource en ressource, parce que tous les services sont à différentes places. Par exemple, là, tu ne peux pas aller là, il n'y a pas de place, donc trouve une autre ressource... Donc, de centraliser comme à un service, puis d'arriver à ce que les personnes en situation d'itinérance peuvent avoir accès à la deuxième ligne ou troisième ligne, par exemple travailleur social, etc. On a le CLSC GMFU Des Faubourgs sur la rue Sainte-Catherine, qui est concentré sur l'itinérance, mais si on regarde par exemple le restant de la ville, il n'y a pas beaucoup de CLSC spécialisés pour ça.

1950

1955

Ça serait pas mal ça, je pense qu'on est pas mal au 10 minutes.

LA PRÉSIDENTE :

1960

On est pas mal dans le temps, monsieur Leclerc. J'ai bien entendu à la fin de votre intervention que vous aimeriez recommander qu'il y ait ce qu'on appelle généralement un guichet unique ou qu'il y ait plusieurs endroits dans différents arrondissements où il y a des guichets uniques qui peuvent, justement, renseigner les personnes sur les différentes ressources, les différents services. Ça, ça manque terriblement, vous trouvez?

1965

M. NICOLAS LECLERC :

1970

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

1975

Nous avons entendu, dans la période... On a fait un événement où la Ville est venue présenter son document, et on a appris qu'il y aurait une ligne 211 qui va être en opération très bientôt, 24/7, justement pour répondre aux besoins des citoyens. Une ligne spécialisée pour répondre aux citoyens qui auraient des questionnements autour soit de la cohabitation ou de l'itinérance en général. Alors vous êtes presque exaucé, déjà.

1980

M. NICOLAS LECLERC :

Est-ce que, par exemple, le 211 enverrait, par exemple, l'équipe appropriée, aussi, selon la situation?

1985

LA PRÉSIDENTE :

C'est ce que j'ai compris. Alors, on va surveiller ça.

1990

Mais dans la transcription de cette soirée-là, c'est dit en toutes lettres. Je vais laisser mon amie, ma collègue, Judy Gold, vous adresser une question.

Mme JUDY GOLD :

1995

Bonsoir, monsieur Leclerc.

M. NICOLAS LECLERC :

2000

Bonsoir.

Mme JUDY GOLD :

2005

Pouvez-vous dire quelques mots sur votre idée de faire des sondages auprès des citoyens chaque mois? C'est la première fois que j'entends cette proposition. Quelles sortes de questions pourraient être posées qui seraient bénéfiques à la cohabitation harmonieuse, à la médiation sociale?

2010

M. NICOLAS LECLERC :

2015

Mais je vous avoue, moi... Je n'ai pas de questionnaires de fait avec... Je ne m'attendais pas en fait à cette question-là. Mais ça pourrait être, par exemple, parce qu'il y en a pour qui, des fois, appeler au téléphone, c'est plus difficile, par exemple, il y en a qui font de l'anxiété sociale, il y en a que c'est plus difficile. Donc, je me dis que si on peut rejoindre plus de personnes, par exemple, je ne sais pas, chaque mois, on dépose un questionnaire dans la boîte aux lettres. Comment avez-vous trouvé la cohabitation sociale ce mois-ci? Est-ce qu'il y a des trucs qui vous ont dérangé?

2020

Je n'ai pas tout, parce que j'improvise, je n'étais pas préparé, mais ça pourrait être ce genre de type de questions là, que la personne pourrait retourner par la poste à une adresse précise. Ou ça pourrait être un appel téléphonique aussi, comme un sondage, des fois, comme on a au niveau du gouvernement. Des fois, ça peut arriver qu'on a... Êtes-vous satisfait, ou avez-vous des questions, puis là, on répond... Comme ça, je pense que ça laisserait plus de gens répondre.

2025

Puis le porte à porte, c'est plus, par exemple, d'envoyer peut-être des policiers communautaires un petit peu plus fréquemment, par exemple, voir les citoyens. Moi, maintenant, je m'implique beaucoup à Montréal, maintenant, je reste à Montréal, mais avant, je restais sur la Rive-Sud, j'avais aussi des implications sur la Rive-Sud, qui était comme une sorte de brigade de cohabitation, avec la table Itinérance Rive-Sud à Longueuil, peut-être que vous connaissez de nom,

2030 là, mais c'est un organisme, c'est plus du côté de Longueuil, mais ça m'a beaucoup inspiré pour
Montréal. Ce sont des trucs... moi, je travaille beaucoup des deux côtés, maintenant, comme j'ai
fait les deux villes. Je sais qu'on est plus avec Montréal ce soir, mais je m'inspire un peu des idées
qu'on fait là beaucoup à Longueuil.

2035 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Denis, est-ce que tu as une question pour monsieur Leclerc?

2040 **M. DENIS LECLERC :**

Pas spécifiquement. Je pense que vous avez bien expliqué vos propositions à mesure que
vous les énonciez.

2045 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que je peux revenir sur le fait que vous avez évoqué avoir une expérience au moment
où vous étiez jeune adulte à 18 ans, dans la rue, quelque part? Est-ce que je peux vous demander
qu'est-ce qui vous a aidé à sortir de la rue et à devenir le citoyen que vous êtes aujourd'hui avec un
toit?

2050

M. NICOLAS LECLERC :

Je vous dirai que ça a été quand même assez difficile. Je dirais que ça a été plus par les
amis puis par moi-même, en fait, que par les ressources. J'ai eu un peu d'aide au niveau CLSC et
2055 tout ça, mais c'est difficile d'avoir des rendez-vous avec eux. Puis, quand on est en situation
d'itinérance aussi, ce qui est difficile, c'est de se présenter aux rendez-vous. À l'heure qu'ils donnent,
des fois on passe un rendez-vous, on en *skippe* deux, puis après ça, ils ne veulent plus donner
parce qu'on ne s'est pas présentés ou comme moi par exemple, je n'avais pas ma carte d'assurance
maladie à ce moment-là. On ne voulait pas me donner de service tant que je n'avais pas ma carte
2060 de RAMQ. Pendant un mois, j'ai dû dormir chez une amie, et tout ça. Au niveau du système de

santé, c'est vraiment très difficile. Et c'est facile, aussi, de s'ancrer rapidement ou de se décourager en disant, bien, on n'a pas d'aide, tout ça, alors je vais m'arranger tout seul.

2065 Puis après ça, il y en a, des fois... Moi, ça ne m'a pas affecté, mais il y en a que ça tombe dans les enjeux de consommation, il y en a que ça tombe dans la drogue, etc.

2070 Je pense que l'important, c'est d'agir rapidement, et pas nécessairement quand la personne est rendue en situation d'itinérance, mais en prévention. Par exemple, un des points que je n'ai pas nommés, ça serait, par exemple, dans les organismes d'avoir des psychiatres, des travailleurs sociaux, qui viennent... Ça, ça m'a échappé, c'était dans mes notes, là.

2075 Mais par exemple, je vais prendre l'Accueil Bonneau à Montréal, qui est quand même assez connu, que vous devez connaître, j'imagine. Par exemple, d'avoir un psychiatre là, qui vient chaque mois, avec un travailleur social, puis là je parle de tous les organismes, je ne les nommerai pas tous, mais de Montréal, parce qu'il y en a que c'est difficile pour eux de se rendre dans les CLSC, ou il y en a qui ont peur, ou ils sentent qu'ils sont fichés, ou par exemple, ils ont un mandat avec la police par exemple, ben là, ils associent le travailleur social avec la police, et là, c'est l'enfer, et ça fait que la personne ne va pas chercher l'aide. Mais quand ils viennent dans les ressources, des fois, là, des fois, un peu plus parce qu'ils sont déjà là, tu sais, ils sont dans leur milieu où ils mangent, 2080 où ils prennent leur douche, où ils...

2085 Mais souvent, j'ai remarqué dans les organismes, il y a beaucoup d'intervenants psychosociaux, mais il n'y a souvent pas d'intervenants de deuxième ligne ou de troisième ligne. Après ça, la référence est quand même assez longue à faire, puis là, ça prend un médecin, par exemple pour être référé à un psychiatre. Mais là, voir un médecin quand tu n'as pas de médecin de famille, ça prend longtemps aussi pour avoir la référence, puis après ça il faut attendre trois, quatre mois. Mais la personne elle n'a pas le temps d'attendre trois ou quatre mois, là, elle a besoin de soins, elle a besoin de médication, et tout ça. Donc, en ayant, par exemple, un psychiatre au niveau communautaire, ça permet à la personne de... elle, elle peut avoir accès au CLSC à 2090 distance, avec des codes, de faire des prescriptions... Je pense que vous comprenez l'idée, là.

LA PRÉSIDENTE :

Je comprends très bien l'idée. Vous aimeriez des services...

2095

M. NICOLAS LECLERC :

Mais ça, c'est tout une question de budget.

2100

LA PRÉSIDENTE :

Vous aimeriez que les services de santé se rapprochent des gens en situation d'itinérance dans les lieux qu'ils fréquentent. Très bien. Est-ce que nous pouvons conclure là-dessus?

2105

M. NICOLAS LECLERC :

Oui, je pense que ça fait pas mal le tour, oui.

2110

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie vraiment, monsieur Leclerc, de votre contribution et bonne continuation.

2115

M. NICOLAS LECLERC :

Merci à vous.

2120

M. DENIS LECLERC :

Merci.

M. NICOLAS LECLERC :

2125 Je me demandais, est-ce qu'on va avoir des nouvelles prochainement, ou ça va être affiché sur le site Web, ou...

LA PRÉSIDENTE :

2130 Vous avez toutes les infos sur notre site Web et la suite de nos travaux. Absolument.

M. NICOLAS LECLERC :

2135 Parfait. Merci beaucoup à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, au revoir.

2140 Alors... Notre dernière intervenante ce soir est madame Dominique Villeneuve, de l'Association hôtelière du Grand Montréal. Madame Villeneuve, c'est à vous. Vous avez 10 minutes.

Mme DOMINIQUE VILLENEUVE, PDG, Association hôtelière du Grand Montréal :

2145 Parfait, merci. Alors, bonsoir. Alors, Dominique Villeneuve, je suis la PDG de l'association comme vous l'avez mentionné. Donc, rapidement, juste placer l'Association hôtelière et l'industrie touristique. Donc nous représentons 105 hôtels membres donc ça veut dire plus de 19 500 chambres. Près de 85 % des chambres disponibles à Montréal, dont 83 hôtels qui sont situés sur l'île de Montréal. On représente également plus de 10 000 employés dans les hôtels à Montréal,
2150 donc des emplois évidemment très variés, de la préposée à la réception, préposé à l'entretien ménager, cuisinier, gestionnaire marketing, directeurs généraux, chef de la sécurité, directeur des revenus... vous voyez un petit peu le portrait.